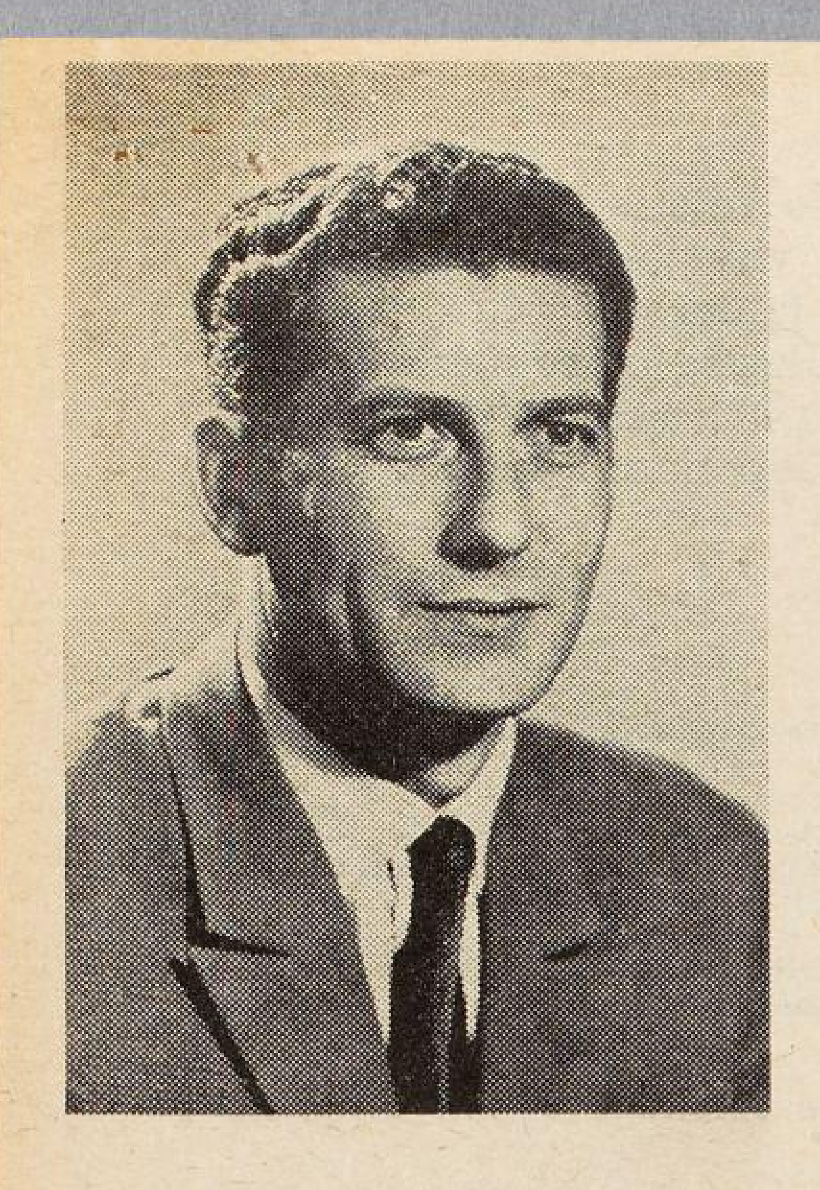


DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

ELECTIONS LEGISLATIVES

du 23 Novembre 1958

3e Circonscription : CONFOLENS

Electrices, Electeurs,

J'appartiens à cette génération qui a eu vingt ans en 1940. Avec vous, j'ai souffert dans ma chair et dans mon âme, de la présence sur le sol français des troupes étrangères.

Mes premiers contacts avec la vie publique ont été pour secouer ce joug odieux. Je me suis ensuite consacré à l'administration municipale de la ville de CHABANAIS, dont je suis maire, et là encore, comme au Conseil Général, auquel j'ai appartenu pendant plusieurs années, je me suis opposé aux entreprises des extrémistes qui obéissent aux ordres de l'étranger.

Je n'étais pas attiré par la politique, à laquelle, comme vous, je reprochais l'emprise désordonnée des partis et des coteries, et si le régime électoral n'avait pas été modifié, je ne serais pas aujourd'hui candidat, mais depuis la venue au pouvoir du Général de GAULLE, une mutation profonde s'est opérée, et nous avons tous l'impression qu'une aube nouvelle se lève sur le pays. Les cadres politiques périmés ont été brisés, et depuis le vote de la nouvelle constitution, la République repart sur des bases plus démocratiques et plus humaines.

Je crois donc, en conscience, qu'il est de mon devoir de céder à la demande d'amis, qui, venus d'horizons politiques très différents, m'ont incité à me présenter à vos suffrages.

Je suis, vous le savez, très attaché à toutes les réformes de progrès social. J'ai consacré la plus grande partie de mes efforts à cette tâche essentielle de la modernisation de l'agriculture de notre pays, pour la sauver des périls qui la menacent et lui redonner sa place primordiale dans l'économie française.

Si vous me faites l'honneur de m'élire, je continuerai cette œuvre au Parlement avec des moyens accrus.

Je veillerai également à ce problème essentiel de la formation de nos enfants, auquel j'attache, comme vous, la plus grande importance. Il faut que l'Etat mette à la disposition du corps enseignant des bâtiments à la mesure des exigences de la population scolaire. Il faut aussi — problème auquel on ne s'attache pas suffisamment — recruter des maîtres dignes par leurs qualités morales et intellectuelles, des traditions de l'enseignement français.

En politique étrangère, j'estime qu'il n'est pas, pour la France, d'autre issue que de faire la politique de l'intérêt national, car celui-ci se confond avec la paix et l'équilibre du monde.

Nous devons maintenir notre présence en Algérie, en faisant en même temps

les efforts nécessaires pour rétablir la paix qui assurera le retour de nos enfants. Nous devons rejeter toutes pressions étrangères, qu'elles viennent de l'Est ou de l'Ouest, et profiter de notre situation exceptionnelle, pour tenter de constituer cette troisième force qui peut éviter une conflagration entre la Russie et l'Amérique.

Je n'ai pas l'intention de commencer dans la vie publique en vous faisant des promesses que je ne serais pas sûr de pouvoir tenir. Cependant je vous donne quelques détails sur mon programme :

Agriculture

Donner priorité à l'Agriculture dans l'économie de la Nation :

- En sauvegardant la propriété personnelle et l'exploitation du type familial.
- En accordant toutes facilités aux jeunes ruraux pour accéder à la propriété.
- En créant un véritable enseignement agricole.
- En mettant des techniciens à la disposition des agriculteurs.
- En orientant les productions en fonction des débouchés.
- En réalisant un vaste programme de l'habitat rural, des adductions d'eau, du réseau routier, d'électrification.
- Enfin, en permettant aux agriculteurs d'obtenir une juste rémunération dans la vente de leurs produits.
- En accordant une retraite décente aux vieux agriculteurs.

Artisanat Commerce et Industrie

Encourager la décentralisation des Industries pour :

- Faciliter l'expansion des économies régionales.
- Limiter les empiètements de l'Etat et ses intentions dirigistes dans le domaine économique.
- Simplifier la fiscalité et obtenir une répartition plus équitable des impôts qui pèsent trop lourdement sur la production et la distribution, surtout à la veille du Marché Commun.
- Faire respecter la liberté de l'Artisanat, du Commerce et de l'Industrie qui a été une des conquêtes de la Révolution française.
- Supprimer les privilèges fiscaux et diminuer les dépenses publiques, grâce à une gestion organisée et contrôlée des ressources nationales.

Domaine Social

Eviter la lutte des classes :

- En facilitant l'évolution d'un *syndicalisme libre.*
- En déterminant une juste part au travail et au capital.
- En améliorant les conditions du travail et du logement.
- En assurant la protection des Anciens Combattants et des catégories sociales les plus défavorisées (vieillards, malades, rentiers viagers, économiquement faibles).
- En protégeant la famille par des prestations familiales alignées sur les charges réelles.
- En réglementant le droit de grève dans les Services publics.

Si je suis votre élu, je vous tiendrai au courant de tout ce qu'il m'aura été possible de faire. Je vous demanderai votre avis et vos conseils. Je serai, en un mot, au Parlement, le représentant de l'intérêt général de la circonscription sans m'attacher à aucune distinction de parti ou de groupement. Je ne peux concevoir autrement le rôle de député. Mon seul souci sera de servir la patrie et notre région, en défendant toutes nos libertés, car sans elles, il n'y aurait ni France, ni République.

Jean VALENTIN

Républicain National,
Maire de Chabanais,
Président du Groupement de Productivité agricole de Chabanais,
Administrateur du Syndicat départemental des Collectivités électrifiées,
Président du Syndicat intercantonal de voirie,
38 ans. Père de 3 enfants.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Pierre RÉVEILLAUD

Docteur en Médecine,
Conseiller général d'Aigre,
45 ans. Père de 8 enfants.

ANGOULÊME — IMPRIMERIE COQUEMARD